



# ACCUEIL DE LOISIRS DE MAREIL - CCGM

## Fonctionnement 2026

### Accueil des enfants

Téléphone périscolaire : 01 30 99 80 93

#### LES MERCREDIS A MAREIL

14, Allée des crayons

- Journée complète avec repas et goûter  
DÉPOSE DES ENFANTS: de 7h30 à 9h  
DÉPARTS : de 17h à 19h
- Matinée avec repas le midi  
DÉPOSE DES ENFANTS: de 7h30 à 9h  
DÉPARTS : entre 13h et 13h30
- Après-midi avec le goûter  
DÉPOSE DES ENFANTS : entre 13h et 13h30  
DÉPARTS : de 17h à 19h

*au choix*

#### LES VACANCES A MAULE

Journée complète avec repas midi et goûter  
ACCUEIL : de 7h à 9h  
DÉPARTS : de 17h à 19h

## Vos démarches administratives

**INSCRIRE** →

**RÉSERVER** →

**ANNULER** →

**PAYER**

#### Remplir une fiche sanitaire

**D**isponible uniquement au Centre de Loisirs

**À** refaire chaque année avant la rentrée. **Disponible fin mai**

**V**alable jusqu'à la rentrée suivante.

**P**ensez à nous informer de tout changement en cours d'année !

**Attention, le dépôt de la fiche sanitaire n'est pas une réservation, il faut faire les démarches sur votre Espace Citoyen à :**

<https://www.espace-citoyens.net/ccgm/espace-citoyens/>

#### Fournir ces documents :

**P**hoto d'identité récente à coller sur la fiche sanitaire papier

**P**AI ou ordonnance et décharge parentale si nécessaire.

**L**es autres documents seront à scanner pour déposer sur la plateforme en ligne, via votre Espace Citoyen.

#### Via votre Espace Citoyen

**D**ates de réservations selon notre calendrier.

**C**'est maintenant à vous de gérer vos réservations et annulations via votre espace citoyen.

**V**ous pouvez réserver un jour par période, toute la période, ou suivant vos besoins.

**H**ors délais ? Réservation acceptée en fonction des places disponibles en nous envoyant un mail. Il y a un délai d'une semaine en moyenne de traitement des mails. **Si au bout d'une semaine vous n'avez pas de réponse il est impératif de nous téléphoner.**

Vous devez considérer votre mail comme traité uniquement une fois que vous avez reçu notre réponse, et non pas juste à l'envoi.

**Attention !!!** Le nombre de places est limité pour tous les accueils de loisirs, aussi bien pour les mercredis que pour les vacances. Par conséquent nous sommes souvent complets avant la fin des réservations. Il faut donc toujours faire vos demandes au début des périodes des réservations, car ce sont bien la capacité d'accueil maximale et les quotas d'encaissement qui stoppent les inscriptions. Merci d'avance.

#### Mercredis et vacances

**P**ossible d'annuler ou de modifier vos demandes sans facturation pendant les périodes de réservations pour les vacances.

**T**oute annulation hors période de réservation est facturée.

**P**our les mercredis c'est 2 semaines avant la date réservée.

**E**xceptions : Justificatif médical ou professionnel, situation exceptionnelle et imprévisible, en accord avec la direction.

**F**ournir vos certificats médicaux avant la fin du mois en cours sur la plateforme.

**S**i vous avez plusieurs enfants et que l'un d'entre eux est malade, vous pouvez garder toute la fratrie à la maison, aucun ne sera facturé.

#### Auprès de la mairie de Mareil-sur-Mauldre

**P**aiement anticipé (le 25 du mois précédent) pour toute période

**P**rélevement automatique conseillé pour plus de simplicité.

**F**acture envoyée par courriel.

**C**onsulter vos comptes et payer vos factures en lignes avec le portail famille.

**T**arification en fonction d'un quotient familial établi avec votre avis d'imposition.

(Avis non fourni = facturation au taux le plus élevé)

**V**oir notre document tarifs et calcul du quotient familial. En cas de souci avec la facturation merci de contacter Mr CIZELLE Julien à : [j.cizelle@cc-gallymauldre.fr](mailto:j.cizelle@cc-gallymauldre.fr)

### Calendrier des réservations 2025-2026

#### Vacances d'Automne

**Du 20 au 31 Octobre**

Réservations :

9 Septembre au 6 Octobre

#### Vacances de Printemps

**Du 20 au 30 Avril**

Réservations :

14 Mars au 10 Avril

#### Vacances de Noël

**Du 22 Décembre au 2 Janvier 2026**

Réservations :

3 Novembre au 7 Décembre

#### Vacances d'été

**Du 6 Juillet au 28 ou 31 Août ?**

Réservations :

1er Mai au 7 Juin

#### Vacances d'Hiver

**Du 23 Février au 6 Mars**

Réservations :

10 Janvier au 6 Février

#### Mercredis 2026-2027

Réservations :

**Du 15 Juin au 15 Août 2025**



# Infos importantes

## CHACUN SON GROUPE

**BLEUS** : Petite section maternelle

**TURQUOISES** : Moyenne section maternelle

**VIOLETS**: Grande section maternelle

**ORANGES** : CP

**VERTS** : CE1 & CE2

**ROSES** : CM1 & CM2



## LE SAC DU PETIT PRÉVOYANT :

Merci de marquer les effets personnels avec Nom & Prénom SVP

**En toutes saisons** : CHAUSSONS quel que soit l'âge de votre enfant.

**En hiver** : Bonnets, écharpes, gants sont chaudement recommandés

**En été** : Casquette, K-Way, T-shirt de rechange et crème solaire sont obligatoires !

*Pu programme !*

## Pour les mercredis :

Renseignements auprès des animateurs du groupe.

## Pour les vacances :

Un programme avec une thématique différente est réalisé pour chaque semaine. Ils sont réalisés une semaine à l'avance et affichés sur nos panneaux d'affichages en début de semaine. (Pour l'été les CM2 sont accueillis sur Planète Jeunes)

**ATTENTION SORTIE** : les jours et horaires de sorties sont à consulter sur notre panneau d'affichage.

**VOTRE ENFANT NE VIENT PAS TOUTE LA SEMAINE ?**

**Pensez à nous téléphoner pour connaître le jour, l'heure, le matériel à prévoir afin de ne pas être en retard ou mal équipé le jour de la sortie !!!**



Doudous  
Bienvenus !

# Règlement intérieur

## SÉCURITÉ :

**Dépose des enfants** : Accompagner les enfants à l'intérieur du Centre de Loisirs (sauf si Vigipirate) et les confier à un animateur.

**Départs** : signaler le départ des enfants auprès d'un animateur référent du groupe.

**Pièce d'identité** : Toute personne récupérant l'enfant doit avoir une pièce d'identité sur lui (les équipes changent souvent, les animateurs ne connaissent pas toutes les personnes autorisées)

**Autorisation de sortie** : Une autorisation écrite par les parents et dégageant la responsabilité de l'accueil de loisirs est nécessaire dans les cas suivants :

Sortie anticipée

Absence en cours de journée pour RDV médical

Enfant devant rentrer seul à la maison ponctuellement

Enfant partant avec une personne non autorisée sur la fiche .

## MALADIES, ALLERGIES :

**Restrictions**: Le centre ne peut accueillir les enfants malades ou porteurs de parasites afin d'éviter toute contamination et prolifération.

**Allergies et problèmes de santé** : doivent être indiqués sur la fiche sanitaire.

**Médicaments** : Nous ne pourrons administrer des médicaments que sur demande écrite des parents dégageant la responsabilité de l'accueil de loisirs + ordonnance du médecin. OU PAI

**Allergie alimentaire** : pour une allergie importante, un panier repas sera fourni par les parents.

## PHOTOGRAPHIES, VIDÉOS :

Inscription au Centre de Loisirs = autorisation pour l'équipe d'animation de photographier et filmer les enfants et d'éditer les clichés dans toute structure mauloise ou tout support concernant des événements municipaux et intercommunaux (papier ou numérique). Aucune utilisation commerciale des photographies ne pourra être exercée. Cette autorisation est permanente.

## ACCIDENTS

**Appel** : Lorsque un accident se produit les parents sont prévenus dans les meilleurs délais.

**IMPORTANT** : Penser à mettre à jour tout changement de coordonnées dans la fiche sanitaire.

En cas de problème grave nous nous chargeons de prévenir le SAMU ou les pompiers.

**Assurances** : Les parents sont civilement responsables de leurs enfants, des poursuites pourraient être engagées à leur encontre par d'autres parents. Il semble donc important, voir indispensable qu'ils contractent une assurance responsabilité civile auprès de leur propre assureur.

Tout dégât matériel volontairement causé par un enfant est à la charge de la famille.

## VÊTEMENTS ET OBJETS PERSONNELS :

**Tenue pratique**: Une tenue peu fragile est recommandée

**Noms sur les vêtements** : Tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant.

**Vêtements prêtés par l'accueil de loisirs** : doivent être rendus propres la semaine suivante.

**Objets personnels**: Il n'est pas recommandé de confier des objets ou des jouets à votre enfant pour éviter toute, perte, casse ou conflit !

En cas de dégradations, pertes ou vol, le Centre de Loisirs décline toute responsabilité.

## COMPORTEMENT DES ENFANTS :

Tout enfant qui se montrerait violent ou agressif en actes ou en paroles à l'égard de ses camarades ou du personnel d'encadrement, ou qui par son comportement trouble le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs pourra être exclu pour une ou plusieurs journées, voir définitivement.